

Cet automne, l'AQÉI honorera le travail exemplaire des praticiens dans le domaine des évaluations environnementales grâce à son 2^e Gala. Quatre prix d'excellence seront alors décernés à des membres ou entreprises s'étant le plus démarqués au cours des dernières années.

Nous demandons votre collaboration en nous faisant parvenir la candidature d'un membre ou d'une entreprise que vous croyez méritante.

Pour chaque candidature, vous devrez fournir :

- Le nom de la personne ou de l'entreprise en nomination
- Son numéro de téléphone et son courriel
- Les raisons qui motivent vos propositions (vous pouvez vous fier aux éléments pris en considération par le jury). Un maximum de 500 mots est demandé, au-delà de ce nombre, le jury ne tiendra pas compte de la candidature.
- Tout document pouvant appuyer votre choix au besoin (maximum de 3). Les vidéos de présentation d'une durée de 2 minutes maximum seront aussi acceptés.)

Faites parvenir le tout à l'adresse suivante : aqei@aqei.qc.ca

La remise des prix se fera lors du Gala-Bénéfice de l'AQÉI cet automne.

Prix Innovation

Le prix « Innovation » de l'AQÉI a été institué pour récompenser et souligner la reconnaissance de la contribution des organisations québécoises à l'innovation dans le domaine de l'évaluation environnementale. **Il honore un projet s'étant démarqué par son aspect innovateur** (innovation méthodologique, technologique ou autre).

Parmi les éléments que le jury prend en compte pour la sélection du récipiendaire du prix « Innovation », notons :

- Un bref descriptif du projet où l'innovation est marquante
- L'analyse des informations scientifiques et techniques
- La créativité et l'innovation amenées par ce projet
- L'écoresponsabilité

Il faudra démontrer en quoi la proposition répond à un besoin prioritaire pour le Québec en matière d'évaluation d'impact.

Prix *Carrière*

Le prix « Carrière » de l'AQÉI est une distinction remise à un membre de l'AQÉI en reconnaissance de l'excellence de ses accomplissements professionnels. Le récipiendaire est considéré, par ses pairs, comme une référence au sein de la communauté de l'évaluation environnementale du Québec. Cette reconnaissance lui vient du fait qu'il a su mener à bien des projets d'envergure ayant influencé son secteur d'activité. On entend par projets d'envergure, la direction d'études d'impacts majeures, le développement de politiques mobilisatrices, la mise sur pied de programmes d'enseignement reconnus ou la conduite de projets de recherche novateurs.

Parmi les éléments que le jury prend en compte pour la sélection du récipiendaire du prix « Carrière », notons :

- L'ampleur des réalisations
- Le savoir-faire
- Le savoir-être
- L'engagement social

Prix *Découverte*

Parmi les jeunes professionnels (moins de 35 ans) se cachent des perles rares qui, malgré leur courte expérience professionnelle, rayonnent déjà au sein de leur milieu de travail. L'AQÉI remettra une distinction à la « Découverte » en reconnaissance de son implication remarquable au sein de son organisation et de ses accomplissements.

Parmi les éléments que le jury prend en compte pour la sélection du récipiendaire du prix « Découverte », notons :

- L'implication au sein de l'entreprise
- Les réalisations professionnelles
- Le savoir-être

Prix *Rayonnement*

Le prix « Rayonnement » rend hommage à l'organisation québécoise qui s'est le plus démarquée en exportant l'expertise québécoise en évaluation environnementale à l'extérieur de la province. Le récipiendaire aura mis en évidence un apport remarquable de connaissances et d'expertise québécoises visant à soutenir et à stimuler le rayonnement international des évaluations environnementales.

- La portée du rayonnement international
- L'impact et les retombées économiques, sociales et environnementales sur la ou les organisation(s) québécoise(s) partenaires(s) ainsi que sur la collectivité québécoise
- Les retombées du projet hors Québec